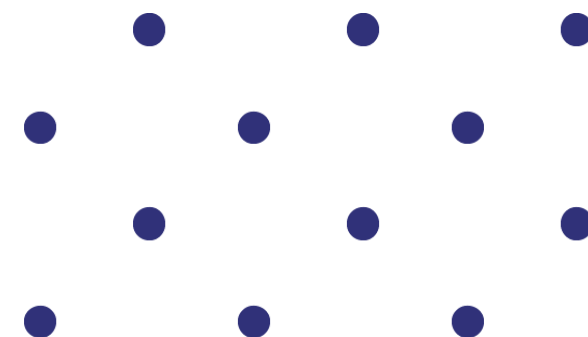
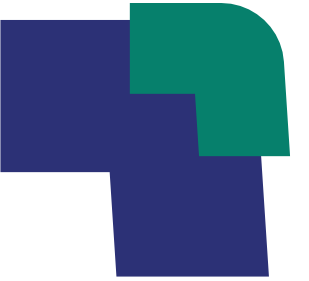


AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS



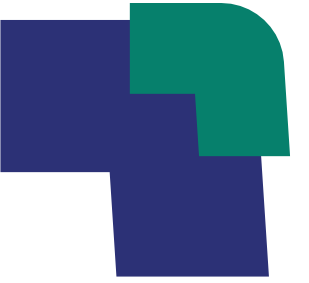


Contexte et objectif

Le soutien financier du fonds vert en matière d'appui en ingénierie doit cibler les grandes transitions sur lesquelles l'appui en ingénierie est particulièrement prioritaire (rénovation énergétique des bâtiments, notamment dans le cadre du plan écoles, recyclage foncier, préservation de la biodiversité, réduction des émissions de CO2...).

L'objectif est de les aider :

- A élaborer ou finaliser leur stratégie, déclinée en plan d'action en matière de transition écologique, en particulier pour l'éventuelle mise à jour de leur CRTE – qui deviennent les contrats pour la réussite de la transition écologique - à l'aune des objectifs et leviers d'action territoriaux de la planification écologique qui auront été définis dans le cadre des conférences des parties (COP) régionales ;
- A suivre la mise en œuvre de leur plan d'action ;
- A faire émerger des projets à forte ambition environnementale.



Eligibilité et sélection des projets

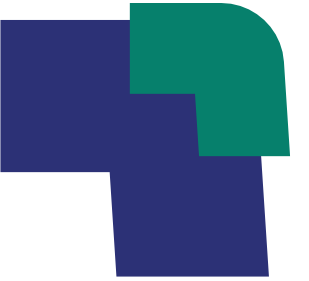
Porteurs de projets éligibles :

- France métropolitaine et les outre-mer
- Collectivités ou leurs groupements au sens du CGCT

Nature des projets éligibles :

- Cofinancement de postes d'animateurs ou chefs de projets contractuels
- Cofinancement d'études ou de conseils
 - Études menées par des organismes publics locaux (ATD, AU, CAUE...)
 - Etudes menées par d'autres opérateurs publics (AE, Cerema...)
 - Etudes menées par des prestataires privés (BE, associations...)

Mesure **transverse** aux autres mesures du fonds vert



Exemples de projets financés sur un volet mobilité au sein de la mesure ingénierie du fonds vert en 2023

- Création d'un poste de chargé de mission pour le développement des mobilités durables – planification et animation d'une stratégie opérationnelle sur un territoire rural
- Chargé de mission mobilité / chargé d'études mobilités durables
- Schéma directeur du covoiturage au sein du bassin de mobilité
- Elaboration du schéma intercommunal des mobilités
- Analyse de la mobilité des actifs et pistes d'évolution - appui à l'émergence d'une stratégie de covoiturage
- Etude mobilité et stationnements
- Elaboration d'un plan mobilité simplifié
- Animation des travaux du GIP infrastructures et mobilité étude de centralité - Accompagnement dans la structuration et le déploiement des actions en matière de mobilités, d'espaces publics et d'attractivité du cadre de vie
- Réalisation du schéma cyclable de territoire et consolidation du plan de mobilité

Mesure **ingénierie** du fonds vert

Les chargés de mission territoriaux

Auvergne-Rhône-Alpes
Arnaud Germe
David Zerathe



Grand Est
Léana Schweitzer
Hugo Roy



Occitanie
Amélie Jouandet-Millau
Augustin Romanens



Bourgogne-Franche-Comté
Thomas Bouriat



Hauts-de-France
Olivier Mutez



Normandie
Alain Deschamps



Bretagne
Pays de la Loire
Sylvie Cabassot



Île-de-France
Aïcha Laouedj



Provence-Alpes-Côte d'Azur
Corse
Juliette Paradis



Centre-Val de Loire
Amaury Bodhuin



Nouvelle-Aquitaine
Nabile Ben Lagha
Flora Guérin



Outre-Mer
Eric Lenoir

